

Conditions générales du site Votre Psy en ligne

1 - Confidentialité

Les informations fournies par vos soins dans les formulaires restent strictement confidentielles et ne sont en aucun cas soumises à des tiers. Le contenu de nos entretiens par mail ou msn reste dans le cadre strictement privé et est couvert par le secret professionnel.

2 - Annulation de prise de rendez-vous

- Consultation par msn : Vous pouvez demander une annulation et un remboursement de votre consultation si cette demande intervient au moins 48 heures avant la date du rendez-vous. Passé ce délai, votre consultation ne vous sera ni remboursée ni échangée.

- Consultation par mail : Toute consultation qui ne serait pas annulée dans l'heure suivant sa réservation ne pourra être remboursée.

3 - Prise en charge

Comme en cabinet, les consultations de psychothérapie en ligne ne sont pas prises en charge par la Sécurité Sociale.

Vous pouvez toutefois demander une facture si votre mutuelle prend en charge ces séances.

CHARTRE MONDIALE POUR LES PERSONNES EN PSYCHOTHERAPIE

1 - Droit à la dignité et au respect

Quelle que soit sa demande ou son état psychique, la personne en psychothérapie a droit au respect, à la dignité et à l'intégrité de sa personne physique et mentale, sans discrimination d'aucune sorte.

2 - Droit au libre choix

La personne en psychothérapie a le droit de choisir librement sa méthode et son psychothérapeute et de modifier ce choix, si elle l'estime nécessaire.

3 - Droit à l'information

La personne en psychothérapie a le droit de connaître la (ou les) méthodes) employées) par le psychothérapeute, ainsi que sa qualification, sa formation et son affiliation professionnelle.

4 - Conditions de la thérapie

Les conditions de la thérapie doivent être précisées avant tout engagement : les modalités (verbale, émotionnelle, corporelle...), la durée et la fréquence des séances, la durée présumée du traitement et ses conditions de prolongation ou d'arrêt, le coût financier (honoraires, prise en charge éventuelle, conditions d'assurance, règlement des séances manquées).

5 - Droit à la confidentialité

Le psychothérapeute doit s'engager, auprès de la personne en thérapie, au secret professionnel absolu, concernant tout ce qui lui est confié au cours de la thérapie. Cette confidentialité est une condition indispensable à la relation thérapeutique. Elle est limitée par les dispositions légales en vigueur.

6 - Engagement déontologique du psychothérapeute

Le praticien est tenu de respecter le code de déontologie de son organisme professionnel de référence. Ce code est communiqué sur simple demande. Le psychothérapeute est dans l'obligation d'assumer ses responsabilités: il doit s'engager à ne pas utiliser la confiance établie à des fins de manipulation politique, sectaire ou personnelle (dépendance émotionnelle, intérêts économiques, relations sexuelles...).

7 - Procédure de doléance

En cas de plainte ou de réclamation, la personne en psychothérapie peut s'adresser à des organismes professionnels de recours ou à la Justice.

Nathalie Noachovitch - [mentions légales](#)